



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MICHELINE-GAGNON

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi :
10 h à 20 h 30
Samedi :
13 h à 17 h

HORAIRE D'ÉTÉ

(de la fête nationale du Québec à la fête du
Travail)

Lundi et jeudi :
10 h à 20 h
Mardi, mercredi et vendredi :
10 h à 17 h 30

RENSEIGNEMENTS

514 905-2145

VISITEZ NOTRE RÉPERTOIRE EN LIGNE :

montrealst.bibliomondo.com

**Plus de 52 000 documents
y sont répertoriés !**



SECTION JEUNESSE



COIN LECTURE ET VUE SUR LE FLEUVE



SALLE MULTIMÉDIA



BIBLIOTHÈQUE MICHELINE - GAGNON

Bibliothèque Micheline-Gagnon
11370, rue Notre-Dame, 3^e étage
514 905-2145
montrealst.bibliomondo.com

LISTE DES PRINCIPAUX TARIFS

ABONNEMENT - Résident ou contribuable de la Ville de Montréal-Est

Gratuit

ABONNEMENT - Non-résident

Jeunes : 44 \$ Adultes : 88 \$

Aînés et étudiants : 56 \$

REPLACEMENT DE LA CARTE D'ABONNÉ

Jeunes : 0,75 \$ Adultes : 2,50 \$

Aînés et étudiants : 1,50 \$

MISE DE CÔTÉ ET RÉSERVATION

Adultes : 1 \$ par document

Jeunes : gratuit

LOCATION DE DVD

Section adultes :

2 \$ par document (nouveau)

1 \$ par document (fiction)

Section jeunes et documentaire :

Gratuit

AMENDE - RETARD

Pour tout document rapporté après la date d'échéance du prêt, il en coûte, par document, par jour :

Jeunes : 0,05 \$

Adultes : 0,25 \$

Aînés : 0,10 \$

Pour le retard d'un DVD, quel que soit sa catégorie : 2 \$ par document par jour.

PERTE OU DOMMAGE

L'abonné doit rembourser à la bibliothèque le prix d'un document perdu ou endommagé.

FRAIS DE REPRODUCTION

Photocopie et impression

Noir et blanc : 0,15 \$

Couleur : 0,25 \$

Fax : 2,00 \$ la première feuille, 0,25 \$ les feuilles suivantes

POLITIQUE DE PRÊT DOCUMENTS JEUNESSE

Nombre de documents par abonné :

Maximum de dix (10) documents par catégorie (documentaires, romans, bandes dessinées, etc.)

Maximum de trois (3) nouveautés

Durée du prêt : trois (3) semaines

Renouvellement : une (1) fois (à l'exception des nouveautés)

Il n'y a pas de renouvellement pour un document réservé ou en retard de plus de cinq (5) jours.

COLLECTION AUDIOVISUELLE

Nombre de DC par abonné :

Maximum de trois (3) disques compacts

Durée du prêt : trois (3) semaines, non renouvelable

Nombre de DVD par abonné :

Maximum de deux (2) DVD

Durée du prêt : une (1) journée pour les DVD de catégorie fiction, trois (3) semaines pour les DVD de catégorie documentaire, aucune réservation et aucun renouvellement.

Ordinateurs : les abonnés ont droit à une (1) heure par jour, deux (2) heures si c'est pour du traitement de texte.

Le retour des documents ne peut se faire qu'à la bibliothèque Micheline-Gagnon. Les documents peuvent être déposés dans la chute à livres. En cas de perte ou de bris, des frais de remplacement peuvent être exigés.

Maximum : quinze (15) documents

POLITIQUE DE PRÊT DOCUMENTS ADULTE

Nombre de documents par abonné :

Maximum de dix (10) documents par catégorie (documentaires, romans, bandes dessinées, etc.)

Maximum de trois (3) nouveautés

Durée du prêt : trois (3) semaines

Renouvellement : une (1) fois (à l'exception des nouveautés)

Il n'y a pas de renouvellement pour un document réservé ou en retard de plus de cinq (5) jours.

COLLECTION AUDIOVISUELLE

Nombre de DC par abonné :

Maximum de trois (3) disques compacts

Durée du prêt : trois (3) semaines, non renouvelable

Nombre de DVD par abonné :

Maximum de deux (2) DVD en location (voir la liste des tarifs)

Durée du prêt : une (1) journée pour les DVD de catégorie fiction, trois (3) semaines pour les DVD de catégorie documentaire, aucune réservation et aucun renouvellement.

Ordinateurs : les abonnés ont droit à une (1) heure par jour, deux (2) heures si c'est pour du traitement de texte ou de la recherche d'emploi.

Le retour des documents ne peut se faire qu'à la bibliothèque Micheline-Gagnon. Les documents peuvent être déposés dans la chute à livres. En cas de perte ou de bris, des frais de remplacement peuvent être exigés.

Maximum : vingt-cinq (25) documents